

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE TUTELLE



Distr.
LIMITEE
T/PET.3/L.135
13 novembre 1961
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

PETITION DE L'ABADAHEMUKA (SECTIONS LOCALES DE MASAKA, MAWOKOTA ET GOMBA)
CONCERNANT LE RWANDA-URUNDI

(Distribuée conformément à l'article 85, paragraphe 2 du règlement intérieur
du Conseil de tutelle)

ABADAHEMUKA, SECTIONS DE
MASAKA, MAWOKOTA ET GOMBA
Boîte postale 232, MASAKA
UGANDA, AFRIQUE ORIENTALE BRITANNIQUE

A L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES
NEW YORK

APPEL EN FAVEUR DE NOUVELLES ELECTIONS GENERALES AU RWANDA

Nous, tous les "Abadahemuka" vivant en Ouganda, protestons énergiquement contre la façon dont se sont déroulées les dernières élections générales qui ont eu lieu au Rwanda, notre pays natal, le 25 septembre 1961. Nous faisons appel à l'ONU pour qu'elle déclare ces élections nulles et non avenues et qu'elle demande de nouvelles élections pour les raisons indiquées ci-dessous.

Les Belges, qui ont préparé le peuple Banyarwanda aux élections et ont organisé ces dernières, ont agi avec partialité.

Préparation des élections

Les Belges ont favorisé un parti politique pendant la campagne électorale, le parti PARMEHUTU, qui était le seul parti aux réunions politiques duquel pouvait assister un nombre illimité de personnes.

Ils ont également manqué aux lois de l'impartialité en participant aux mesures d'intimidation et aux persécutions exercées contre les habitants qui étaient opposés au parti PARMEHUTU.

Il est entièrement contraire aux principes démocratiques que la préparation de la population en vue des élections n'ait été assurée que par les chefs qui avaient

été nommés par le parti PARMEHUTU quand il était encore au pouvoir. Les inscriptions ont eu lieu dans une atmosphère d'intimidation.

Certains électeurs qui s'étaient fait inscrire ont été à dessein éloignés du pays pendant les élections.

Il a été démontré que ce sont les Belges qui ont insufflé la haine de leur Mwami chez certains Banyarwanda lorsqu'ils ont refusé de permettre à l'Umwami de visiter son peuple à son arrivée dans le Rwanda, le 24 septembre 1961.

Pendant le scrutin

Certains d'entre nous qui étaient présents aux élections ont été scandalisés de voir les directeurs du scrutin, des Belges, entrer dans les isolements où ils auraient montré aux électeurs les bulletins de vote qu'ils devaient mettre dans les urnes.

Il est encore plus regrettable que ce soient des éléments aussi partiaux qui aient procédé au dépouillement.

La situation après les élections

Il semble que le plan des Belges et du parti PARMEHUTU soit de chasser du Rwanda tous ceux qui n'appuient pas leur politique car, depuis les élections, les réfugiés du Rwanda ne cessent d'affluer en Ouganda.

Solution proposée

La domination belge au Rwanda devrait être supprimée ou suspendue immédiatement. L'ONU devrait prendre le Rwanda en garde à partir de maintenant jusqu'au moment où le pays parviendra à l'indépendance.

Il faudrait faire le nécessaire pendant les élections proposées pour que les Banyarwanda qui se trouvent à l'étranger et notamment en Ouganda puissent voter là où ils sont, car la plupart ont été chassés de leur pays et ils ont l'intention d'y retourner lorsque la paix sera rétablie.

L'Umwami John B. Kigeri devrait avoir le droit de séjourner quelque temps au Rwanda pendant la campagne électorale.

Nous espérons que l'ONU examinera notre cause avec bienveillance et impartialité.

(Signé)

Le Secrétaire

AUGUSTINO SCEWANNJU

Le Vice-Président

AUGUSTINE B. AVUGIMA

Le Président

PAUL NTYARE
